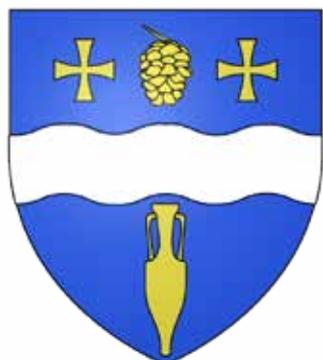


Décembre 2021



FÉLINES

BULLETIN MUNICIPAL





Chers administrés,

Avec la commission Communication – Tourisme – Sports, nous avons souhaité éditer un nouveau bulletin, afin de vous présenter les différentes actions et programmes réalisés durant cette année 2021.

Comme nous vous l'avions présenté dans celui du printemps, différents travaux ont été engagés. Tout d'abord ceux de notre ancien couvent qui aujourd'hui se trouvent en phase terminale. Nous pouvons déjà entrevoir de très beaux appartements. L'achèvement total devrait avoir lieu en début d'année 2022. Nous allons réfléchir aux aménagements extérieurs pour le printemps prochain.

En ce qui concerne la voirie, nous avons fait procéder à la réfection de celle-ci sur les villages d'Almance, d'Auffour et de Mortessagne, nous avons acquis un nouveau gravillonneur pour les routes l'hiver et une remise en état de l'étrave.

Nous travaillons sur d'autres dossiers tels que la carte communale partielle, le reboisement de certaines parcelles communales ou sectionnales pour compenser le déboisement de la parcelle B55 acquise par la commune pour une future zone d'activités.

Vous pourrez revivre les différentes fêtes qui se sont déroulées durant l'été, notamment notre fête patronale en soulignant le rôle de nos forains qui viennent animer notre fête ; avec un clin d'œil à leur doyenne, Madame Paulette BENONI, qui vient depuis plus de 60 ans avec son manège pour enfants. Hélas, cette année la météo n'a pas été avec nous, mais je rappelle à toutes et tous que la fête patronale est très importante dans une petite commune et qu'il est important de se mobiliser pour participer aux différentes animations si on veut qu'elle perdure dans le temps.

Ce bulletin a aussi pour objectif de vous informer sur la situation des services mis à votre disposition tels que l'ADMR et la MAM. L'ADMR recherche des bénévoles pour continuer le travail associatif et maintenir ce service tant apprécié de nos concitoyens, ainsi que des salariés pour effectuer le travail chez les usagers. La MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) permet aux familles d'avoir un service de garde des jeunes enfants.

Nous vous rappelons l'existence de la mutuelle contractée pour les administrés volontaires, pour laquelle une hausse des cotisations aura lieu, suite aux augmentations des dépenses de santé dues notamment au Covid.

Comme à l'accoutumé, vous trouverez un article sur le patrimoine Félinois. Quelques informations sur le numérique et les différents supports de communication rappellent qu'il existe notre site internet sur lequel vous trouverez la vie communale, une application sur téléphone portable « My City Pocket » qui a pour objectif de vous donner des messages à caractère urgents (phénomènes météo, incidents techniques, etc) et enfin la page Facebook qui est là pour annoncer et relater l'évènementiel de la commune.

Vous trouverez un questionnaire visant à nous orienter sur la création éventuelle d'activités pour toutes les générations, notamment les samedis après-midi pour les plus jeunes. Plusieurs options sont proposées et nous comptons sur votre participation afin d'évaluer votre intérêt pour celles-ci.

Enfin vous découvrirez des témoignages de personnes venues s'installer sur notre commune durant ces dernières années. Nous découvrirons leurs parcours d'installation, les raisons de leur choix et leurs ressentis après ces quelques mois ou années passées parmi nous.

Nous terminerons cet éditorial en vous souhaitant une très bonne lecture et en espérant que ce bulletin vous permette de trouver toutes les informations utiles à la vie dans notre commune.

Philippe Meyzonet

Maire

NOTRE PREMIÈRE CENTENAIRE !!!

100 ans

à Félines !



Raymonde MOLIMARD naît le 20 novembre 1921 à Bonneval au village de Tartary, ainée de quatre enfants. Après avoir passé sa jeunesse avec ses parents et ses frères et sœur, elle rencontre lors d'un bal à la Soucheyre, au café GIRAUD dancing de l'époque, Henri Auguste VARENNE domicilié à Plagnes. Le 8 juin 1946 leur union est célébrée à la Mairie de Félines devant le Maire Antoine FAURE. Ils s'installent à Plagnes et en 1947 arrive leur fille Claudette qui vient combler leur foyer de bonheur. Un peu plus tard dans leur vie, à l'issue du mariage de leur fille, Raymonde et Auguste voient leur famille s'agrandir avec l'arrivée de deux petites filles Marie-Pierre en 1971 et Christelle en 1972. Ils exercent le beau métier d'agriculteur durant toute leur vie active. En 1993, Raymonde a l'immense douleur de perdre son mari Auguste. Par la suite, sa fille Claudette connaissant un certain handicap, décide de venir habiter avec sa maman pour qu'elles ne soient pas seules l'une et l'autre. Raymonde a toujours fait preuve d'un grand courage et possède un tempérament de femme battante et déterminée. En juillet dernier elle chute et se casse le genou, elle est hospitalisée au Puy puis à Craponne et elle se bat pour pouvoir remarcher dit-elle. Durant son séjour à l'hôpital, elle apprend le décès brutal de sa fille Claudette. C'est une véritable épreuve mais la volonté de Raymonde est de revenir au plus vite dans sa maison à Plagnes. Elle part alors en maison de convalescence au Puy en Velay pour reprendre des forces. D'autres épreuves viendront frapper Raymonde à commencer par le virus du Covid puis une infection pulmonaire s'enchaîne. Durant plusieurs semaines, la santé de Raymonde est très fragile mais avec sa force, son courage et son côté battant, son

état de santé s'améliore au fil des jours et sa guérison est prononcée le jour de son centième anniversaire. Le mercredi 1^{er} décembre elle décide de quitter la maison de repos pour retrouver sa maison à Plagnes.

Quelle belle leçon de courage et de vie !!!

Samedi 4 décembre en présence de sa famille, de ses voisins qu'elle a souhaité inviter, du Conseiller Municipal du village de Plagnes Pascal CHAPPELLE et du Maire de la Commune Philippe MEYZONET, Raymonde a soufflé les bougies pour fêter son centième anniversaire. Sans oublier le verre de champagne et le gâteau pour arroser ce bien bel événement, car Raymonde devient la première centenaire de Félines avec toute sa mémoire d'hier et d'aujourd'hui.



De nombreux cadeaux lui ont été remis pour cette belle occasion, une médaille sur laquelle est gravée 100 ans et un magnifique chêne sur une face et sur l'autre le blason de Félines. Un fauteuil électrique lui a été également offert par ses voisins, la mairie et sa famille pour lui permettre de faire sa sieste en toute quiétude.

Bravo Raymonde pour ces 100 ans, ce dynamisme, cette volonté de vivre et surtout Merci pour ce moment de fête inoubliable tant attendu par beaucoup d'entre nous.





La route d'Auffour au départ de la RD 906



La route de Mortessagne au départ de la RD 906



La route d'Almance au départ de la route de la Beysière

On vous l'avait annoncé, on l'a fait ! Fini les nids de poule sur ces routes !



ET LA RÉNOVATION DU COUVENT ? OÙ EN EST-ON ?

Les travaux avancent bien et la livraison des appartements est envisagée pour fin mars 2022.



1 nov. 2021 14:22:53



1 nov. 2021 14:22:38



1 nov. 2021 14:28:36



1 nov. 2021 14:28:36



1 nov. 2021 14:24:28



Prêts pour une nouvelle saison hivernale !

Le matériel de déneigement est prêt pour une nouvelle saison.

Avec une étrave remise en état et une nouvelle gravillonneuse, la commune s'est équipée pour affronter l'hiver.

L'ancienne gravillonneuse a été remplacée après 20 ans de bons et loyaux services.

Elle a été remplacée par une saleuse/gravillonneuse OPTIMAL d'une capacité de 1600 litres. Elle est autochargeuse et peut épandre aussi bien du sel que du gravillon. Cette machine a été vendue à la mairie par les Ets Charles Chapuis.

La commission 'Voirie' a réceptionné le nouveau matériel le samedi 27 novembre 2021.

Le matériel a pu être testé en grandeur réelle les 28 et 29 novembre 2021.





UNE NOUVELLE ASSISTANTE MATERNELLE

Isabelle Valeyre, habitante d'Estable (commune de Félines), est agréée assistante maternelle.

Elle a bénéficié de toutes les formations de la PMI (Protection Maternelle Infantile) : développement de l'enfant, alimentation, croissance, formation secourisme et cadre juridique du métier.

Isabelle a effectué le remplacement d'Aurélié Delabarre à la Maison d'Assistantes Maternelles "La gare des p'tits loups", lors de son congé de maternité. Maintenant Isabelle accueille les enfants à son domicile, tout au long de la journée, selon la place disponible.

Elle est agréée pour 2 enfants simultanément.

Pour tout renseignement vous pouvez la contacter au 07 87 03 04 82 ou au 04 71 00 93 81.



LA MUTUELLE DES TERRITOIRES

LES NOUVEAUX TARIFS

Soucieuse de la santé de ses habitants, la Commune a mis en place une "Mutuelle des Territoires" en partenariat avec Mutualia.

Ainsi vous pouvez ne plus renoncer aux soins, en particulier les plus coûteux comme les soins dentaires, optiques ou auditifs.

Pour les personnes ayant déjà souscrit à ce contrat collectif "frais de santé", les tarifs augmentent à compter du 1er janvier 2022. Les adhérents vont recevoir un courrier d'information, contenant tous les détails de tarifs et conditions.

Pour eux et pour ceux qui souhaiteraient souscrire, voici les nouveaux tarifs :

CONTRAT VIVACTIV VIVA 1

| CATÉGORIE | TARIFS |
|-----------|--------|
| Isolé | 31.14€ |
| Famille | 74,79€ |



CONTRAT VIVA'PLUS 2

| CATÉGORIE | TARIFS |
|-----------|--------|
| Adulte | 24,29€ |
| Enfant | 9,85€ |

CONTRAT VIVA'PLUS 3

| CATÉGORIE | TARIFS |
|-----------|--------|
| Adulte | 43,48€ |
| Enfant | 17,06€ |

CONTRAT VIVA'PLUS 4

| CATÉGORIE | TARIFS |
|-----------|--------|
| Adulte | 53,08€ |
| Enfant | 20,39€ |

Ce contrat peut être souscrit par tout habitant de Félines, quel que soit son âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans condition de ressources. Pour tous renseignements : 04 75 64 63 63 ou mutualia.fr.



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR RECRUTE !



L'ADMR intervient dans plusieurs domaines:

- L'aide à la vie quotidienne (ménage, repassage, bricolage etc.)
- Le soutien à la vie familiale (crèches, soutien scolaire à domicile etc.)
- La santé (services de soins à domicile)



La commune de Félines dépend de l'ADMR de La Chaise-Dieu.

Actuellement, elle intervient auprès d'une petite dizaine de personnes sur la commune de Félines, dans le cadre du Service d'aide et d'accompagnement à domicile (S.A.A.D.).

Ces services peuvent être des prestations ménagères, aide à la personne, lever et coucher des bénéficiaires, préparation des repas, aide et accompagnement pour les courses, aide à la toilette

L'équipe de bénévoles de La Chaise Dieu accueille toutes les bonnes volontés souhaitant apporter leur compétences auprès de l'équipe en place : tâches administratives, visites à domicile, rencontres des personnes pour connaître leurs attentes, organisation d'animations, ...

N'hésitez pas à contacter l'ADMR de La Chaise Dieu si vous disposez de temps libre pour les aider. Ils vous donneront plus d'informations et répondront à toutes vos questions : 04 71 00 03 26



Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1. Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2. Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- 3. Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4. Appelez les secours :
 - 112 : Numéro unique d'urgence européen
 - 18 : Sapeurs Pompiers
 - 15 : Sama
- 5. Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région.
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région.
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur.

Sites d'informations :

- inpes.santé.fr
- provention-maison.fr
- paris.gouv.fr
- inv.santé.fr
- developpement-durable.gouv.fr



LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi !

FAITES VERIFIER ET ENTRETEENIR vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...

RESPECTEZ le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)

AÉREZ au moins 10 minutes par jour

Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.



Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- barbecues et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.



La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de tête, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide dans les cas les plus graves. Il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bois, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chauffages principalement).



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations prescrites en lieux fermés (barbecues, poêles...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasseur, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...). Ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Discrets sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.



PREVENTION

Projet Alimentaire Territorial

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les Projets Alimentaires Territoriaux, aussi appelés PAT ont pour ambition de favoriser l'accès à une alimentation locale et de qualité. Pour cela, il est nécessaire de soutenir les filières productives et structurer le système alimentaire local. Les PAT, visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs.

Ils ont pour ambition de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les lieux de restauration.

LE PAT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le Projet Alimentaire Territorial de l'Agglomération du Puy en Velay est un projet de territoire, qui a pour ambition de :

- Améliorer la souveraineté alimentaire du territoire ;
- Sensibiliser le grand public au « Bien Manger » pour une alimentation équilibrée, durable et plus locale ;
- Lutter contre le gaspillage alimentaire, notamment en restauration collective.

Il a été initié par les élus du territoire et est piloté techniquement par le Service Développement Économique de la collectivité.

1ÈRE ÉTAPE : LE DIAGNOSTIC ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Actuellement, le PAT amorce une étape de diagnostic alimentaire de territoire. Ce diagnostic est réalisé en concertation avec les différents acteurs du territoire. Suite à ce diagnostic, l'élaboration d'une stratégie alimentaire déclinée en plan d'action sera construite.

À travers ce programme d'actions, il s'agit de participer, entre autres, à l'installation d'agriculteurs, au développement de circuits courts, permettre à tous un accès à une alimentation saine et locale...

Enquête sur les pratiques de consommation

La collectivité invite tous les habitants de l'Agglomération à remplir cette enquête concernant leurs habitudes de consommation alimentaire et des circuits de distribution fréquentés. Ils ont ainsi la possibilité de participer à la construction de ce projet en prenant un instant pour remplir ce questionnaire. L'objectif est de mieux comprendre leurs habitudes et leurs souhaits en matière d'alimentation, afin de répondre à leurs besoins par des solutions adaptées.

Scannez le QR code pour accéder au questionnaire ou rendez-vous sur le site :

<https://www.agglo-lepuyenvelay.fr/projet-alimentaire-territorial/>

LEUROPÉ S'ENGAGE en région Auvergne Rhône-Alpes

Participez à notre enquête sur les pratiques alimentaires !

Grâce à vos réponses valorisons nos produits locaux

ENQUÊTE AUPRÈS DES HABITANTS ET CONSOMMATEURS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Scannez-moi !

Rendez-vous sur www.agglo-lepuyenvelay.fr/projet-alimentaire-territorial

Contacts
Service Développement Économique
Pôle économie de proximité
04.63.20.70.42



Départ des randonneurs



Bricolo et Mécano

LA FÊTE D'ÉTÉ

Jusqu'à la veille nous avons craint la pluie, mais finalement le soleil était au rendez-vous le jour J et a permis de profiter de toutes les activités.

Les 2 trails ont rassemblé 152 participants, toujours aussi contents de la qualité des parcours et des lots qui sont offerts aux vainqueurs.

Près d'une centaine de randonneurs a profité d'un parcours boisé et les randonneurs du circuit de 12 km ont découvert la "Piste de la Libellule" autour du Lac de Malaguet.

Même les enfants avaient leur parcours, "le Tour du Coudert" de 850 m, qu'ils pouvaient faire une ou plusieurs fois pour les plus courageux.

Valérie, du salon "Icaïma", a gracieusement massé les participants

du trail qui le souhaitaient. Une vingtaine de personnes a profité de l'aubaine !

Le repas a rassemblé 307 amateurs d'aligot-saucisse. Un moment de convivialité toujours apprécié.

16 équipes se sont cordialement défiées, lors du Concours de pétanque qui comme chaque année, s'est terminé fort tard.

Petits et grands ont démontré leur talent d'acrobates sur les vélos délirants de la compagnie Ziganime et bien ri devant le spectacle de Bricolo et Mécano.

Et tout au long de la journée, les visiteurs ont parcouru les stands du vide-greniers (33 exposants). Les enfants se sont régalés de gâteaux vendus au bénéfice de l'APE, et ont rivalisé de hauteur sur le trampoline mis à disposition par Camille de la Souchère.



Remise des lots aux jeunes coureurs



Vide-Grenier



LES BÉNÉVOLES

Le Comité d'animation

11 personnes se réunissent plusieurs fois par an, pour organiser les deux fêtes, le weekend pour le Téléthon, la soirée théâtre, le bal des jeunes, la réunion des bénévoles, le repas des bénévoles, le repas ou le voyage de la Commune.

Les renforts

Rien ne se ferait sans des aides supplémentaires, pour monter et démonter les tonnelles et les podiums, installer les buvettes, gérer les achats et distribuer les repas, encadrer les évènements (trails, randos, vide-greniers,...), placer les panneaux de signalisation, sécuriser les parcours des courses, ravitailler les coureurs et les randonneurs, prendre les inscriptions, animer le concours de pétanque, tenir la buvette, tout ranger et nettoyer le lendemain, etc.... Un énorme travail !

Cette année, notre plus jeune bénévole, Eymeric, avait 11 ans, la relève est assurée !

Le Comité accueille avec joie toutes les bonnes volontés. N'hésitez pas à les contacter au 06 30 28 80 25.



Les signaleurs

Tout cela ne serait pas possible sans la participation active des bénévoles. Ils sont 130 pour la fête d'été et 11 personnes travaillent toute l'année au Comité d'animation.



Les inscriptions



Montage du podium



L'apéritif de la Mairie

Ils ont offert les frites et leur temps !

Merci à Nadège et Stéphane de l'Auberge de Chamborne !



Distribution des repas sous la pluie

LA FÊTE PATRONALE

Le bal du samedi animé par Cronie'Events, d'Arlanc, a eu un franc succès : un grand nombre de danseurs s'est retrouvé dans la salle des fêtes et la cour de l'école.

Le dimanche les participants autant que les organisateurs ont eu bien du courage de braver le mauvais temps ! Ce fut malgré tout une réussite.

La journée a commencé par la traditionnelle messe, suivie de la procession depuis l'église jusqu'à la croix sur la route du Genne.

La mairie a offert un superbe buffet-apéritif aux habitants, toujours aussi attendu et apprécié.

La pluie est arrivée et s'est déchaînée tout au long de la vente des repas et du concert. 110 courageux ont patienté sous une pluie battante que les saucisses et les frites soient prêtes, la cuisson au barbecue étant difficilement compatible avec le froid ambiant.

La situation ne s'était pas améliorée lorsque le concert a commencé. Heureusement

les bénévoles ont monté en hâte des tonnelles pour abriter les spectateurs. Le groupe aitiligérien, SR Entre amis, a captivé son public avec des chansons françaises de leur composition.

Le repas du soir, des tripes ou du jambon braisé, fut proposé par les parents d'élèves au profit de l'école. 200 repas furent servis.

Le feu d'artifice a clôturé en beauté ce weekend de fête et a illuminé le ciel pluvieux.

Les forains aussi ont bravé le mauvais temps, et avaient d'autant plus de mérite qu'ils ne vivent que des recettes des fêtes. Certains (voir encadré) viennent depuis près de 60 ans à Félines, mais leur fidélité n'est pas toujours récompensée. En effet, la fréquentation du samedi était quasi nulle et le mauvais temps du lendemain ne leur a pas permis de rattraper le manque à gagner. Nous espérons qu'ils seront encore fidèles au rendez-vous les prochaines années. Il est vrai que le défilé des chars fleuris et les auto-tamponantes ont bien manqué à la fête et que nous souhaitons les retrouver très vite.

Pensez-y déjà !

PAULETTE, LA DOYENNE DES FORAINS

Valérie : depuis combien de temps faites-vous les fêtes ?

Paulette : j'aime bien venir à Félines, la mentalité est vraiment bien. Les gens sont très gentils avec nous, nous accueillent. On vient depuis 60 ans. J'ai vu trois maires différents ; le maire actuel qui est là pour la cinquième fois, avant il y avait M. Berger, et M. Pontes.

Je vais essayer de revenir l'an prochain... après on verra... 86 ans ce n'est pas rien !

V : vous avez vu le maire tout petit, vous vous souvenez d'autres familles de forains ?

P : oui, les Vincent, Chabanon, Guillemin...

V : vous avez vu plusieurs générations d'une même famille de Félines ?

P : oh oui ! il y a des arrières-petits enfants qui viennent pour voir le manège. Ils sont vraiment heureux quand ils le voient. Il n'est pas moderne mais... si j'avais voulu le vendre il y a longtemps qu'il serait déjà parti. Mais je ne le vendrai pas. Il a été fabriqué au Puy, chez Porchère, en 1960.

Je suis née sur un manège, je suis la quatrième génération de forains, j'ai fait mes débuts à 14 ans. Quand je mourrai le manège sera brûlé, c'est la tradition chez nous.

V : comme chez les marins ? on brûle le bateau.



Vous faites beaucoup de fêtes dans la région ?

P : de juin jusqu'à fin septembre. Je n'ai pas à me plaindre de là où je passe, les gens c'est comme de la famille.

V : et vous prenez des nouvelles de la famille ?

P : c'est ça. Hier, il est passé un monsieur, il est monté petit sur le manège, maintenant ce sont ses petits-enfants qui viennent. Oui, parce qu'on faisait Bellevue, Chomelix, Julliangés, mais il y a de moins en moins de fêtes. Et avec le virus, et bé... mardi on sera chez nous et on va se reposer.

V : qu'est-ce qui vous fait revenir chaque année à Félines ?

P : pour travailler et revoir les anciens.

Merci à Paulette d'avoir partagé son temps et ses souvenirs.



Félines est une commune qui vit avec son temps !

Après le site de la Mairie et City Pocket, voici la page Facebook ! On vous dit tout !



LA PAGE FACEBOOK DE FÉLINES QUÈSACO ?

La page Facebook de Félines est là pour annoncer, commenter, les grands (ou petits) événements, qui ont lieu à Félines.

Quel type d'événement ? Toutes sortes d'événements, les événements officiels (élections, cérémonies officielles, ...), les événements organisés par les associations de la commune (fête patronale, ...), un rappel de la projection Cinéparc quand il y a un film.

C'est un peu la 'gazette' de Félines, avec une information ponctuelle et des photos qui s'y rapportent.

Elle s'appelle **Félines en Haute-Loire**

Valérie MONTEIL est responsable de la mise à jour de cette page.

Cette démarche s'inscrit dans le développement numérique.

Il y a aujourd'hui 63 abonnés à la page.

Pour la consulter, c'est facile, il suffit d'avoir un compte Facebook, de lire ou de s'abonner à cette page. Allez-y ...

 "Aimez" la page, cela fera connaître Félines autour de vous...
<https://www.facebook.com/MairieDeFelines43160.fr/>

CITY POCKET

Grâce à cette application, il est désormais possible de recevoir les informations municipales, alertes, événements associatifs ou culturels directement sur votre Smartphone.

C'est véritablement un panneau d'information dans sa poche !

Grâce aux notifications, les alertes sont transmises en temps réel aux citoyens de la commune équipés de l'application (alertes, cérémonies, fêtes, renseignements, etc ...)

Cette dernière est totalement GRATUITE pour les utilisateurs. Pour les personnes

malvoyantes, MyCityPocket peut diffuser les notifications en audio.

Pour y accéder, rien de plus simple, il suffit de télécharger l'appli MyCityPocket (ios ou android) et de sélectionner Félines (43160) pour consulter nos publications de manière illimitée.

L'application est totalement anonyme, aucune information personnelle n'est recueillie par l'application.

Depuis maintenant plus d'un an que cette appli fonctionne, 72 ont été téléchargées et installées et 22300 vues ont été consultées.

Jean-Jacques PERRIN est responsable de la mise à jour de l'application.



LE SITE DE LA COMMUNE

Et bien sûr, vous pouvez consulter le site de la Mairie où vous trouverez toutes les informations sur :

- la commune
- l'économie
- le tourisme et les loisirs
- le patrimoine
- des photos
- des infos pratiques

Véronique PIERRET est responsable de la mise à jour du site

<http://mairie-felines.fr/>



Réserve naturelle Régionale du LAC DE MALAGUET

La Lettre de la Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet !

Conaissez-vous la Réserve naturelle Régionale du Lac de Malaguet ? Située à la croisée des trois communes que sont Félines, Monlet et Sembadel, elle s'étend sur 54 hectares composés d'un grand lac, de boisements et prairies.

Quelles sont les nouvelles ?

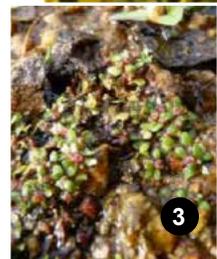
Cette année, le printemps tardif et l'été pluvieux ont été des freins importants pour le développement des insectes. Le suivi des libellules (aussi désignées par le terme d'Odonates) a montré qu'un moins grand nombre d'espèces et d'individus avaient pu émerger, en comparaison des années précédentes. Le suivi des papillons de jour (aussi appelés Rhopalocères) a apporté les mêmes constatations. C'est pourquoi ces suivis doivent être répétés sur le long terme : cela permet de pallier aux conditions climatiques variables chaque année, qui impactent beaucoup les populations d'insectes !

La Réserve met également en œuvre le suivi des gazons amphibies, de petites plantes poussant sur les berges du Lac. Ces plantes sont recouvertes d'eau la majeure partie de l'année, jusqu'à ce que le niveau du Lac baisse en fin d'été et qu'elles se retrouvent à l'air libre.

Elles profitent alors de cette période pour se reproduire : elles fleurissent, puis produisent des graines qui formeront les prochaines générations. Ces gazons amphibies

constituent l'une des raisons du classement du Lac de Malaguet comme Réserve naturelle régionale, car ils abritent plusieurs espèces rares et protégées. Ils sont dépendants de la qualité de l'eau et très sensibles au piétinement.

1. une espèce de demoiselle, le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo*), qui apprécie les petits cours d'eau.
 2. l'Hespérie du Dactyle (*Thymelicus lineola*), un papillon aux ailes taillées pour la vitesse et qui se trouve plutôt en prairies fleuries.
 3. L'Élatine à six étamines (*Elatine hexandra*), à gauche, mesure à peine quelques millimètres de haut et produit de minuscules fleurs roses. Une autre plante protégée, la Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*), recouvre de belles surfaces sur les berges du Lac (4)
- Photos PNRLF



Au fait, qui s'occupe de la Réserve ?

Le Lac de Malaguet a été classé comme Réserve naturelle par la Région Auvergne en 2014, avec l'accord des propriétaires privés concernés. Le Parc naturel régional Livradois-Forez met en œuvre les actions du plan de gestion : suivis, concertation, aménagements... Enfin, le Comité consultatif de gestion se réunit chaque année pour échanger sur la vie de la Réserve. Il rassemble, entre autres : les communes, les propriétaires et les administrations (Office français de la biodiversité, Office national des Forêts...).

Le mot de la fin

Vous voulez en savoir plus ? Bien d'autres informations et photos sont sur le site internet de la Réserve : www.reservenaturellemalaguet.fr/
Vous souhaitez nous contacter ? N'hésitez pas à écrire à info@parc-livradois-forez.org
Pour finir, merci de votre respect lorsque vous visitez la Réserve : les chiens sont bienvenus mais doivent être tenus en laisse, les déchets doivent être rapportés aux poubelles et il est important de rester sur les sentiers pour ne pas gêner la faune et la flore sauvages.



LA MARQUE DU LIVRADOIS-FOREZ

Le Parc naturel du Livradois-Forez souhaite fédérer tous les acteurs du territoire grâce à sa nouvelle marque territoriale, pour accroître l'attractivité de la région.

La crise sanitaire a révélé les atouts que peut avoir un territoire comme le Livradois-Forez : de grands espaces naturels préservés, des logements abordables, de l'emploi, des circuits courts d'approvisionnement... Mais malgré ses avantages, le Livradois-Forez peine encore à se faire connaître, à se démarquer, au delà des frontières auvergnates.

Pourquoi une marque ?

La marque permet un discours commun pour "parler d'une même voix" :

- La marque apporte de la cohérence dans la communication du territoire
- La marque fédère et regroupe les efforts de promotion
- La marque accroît l'efficacité collective de la communication.



**Livradois-
Forez** PARC NATUREL
RÉGIONAL
EN AUVERGNE

Chaque acteur qui s'en empare devient ainsi ambassadeur du territoire lors de ses prises de parole et contribue à sa visibilité.

Ainsi, en affichant cette marque territoriale au plus grand nombre, le Livradois-Forez gagnera à être plus lisible à l'extérieur, tout en renforçant le sentiment d'appartenance à ce territoire.

Si vous êtes une personne morale (société ou association) vous pouvez associer cette marque à vos publications. Il vous suffit d'en demander l'autorisation au Parc Naturel du Livradois-Forez.

N'hésitez pas à consulter le site marque.livradois-forez.com, vous y trouverez toutes les informations et détails, les conditions d'utilisation, les coordonnées des contacts, etc.

Pour plus d'information ou un accompagnement dans votre démarche :

Méline CACHET-GAUJARD, chargée de mission
« Marketing territorial » au Parc Livradois-Forez,
04 73 95 57 57





QUI D' NOUVEAU A FÉLINES ?

Nouveaux arrivants,
pensez à vous inscrire
sur les listes électorales,
avant le

1er mars 2022.

Depuis quelques années de nouvelles familles viennent s'installer à Félines.

Il nous paraît intéressant de créer une nouvelle rubrique "Qui d' nouveau à Félines ?" dans le bulletin municipal. Ainsi, au fil des rencontres et des bulletins, vous pourrez faire connaissance avec ces nouveaux arrivants et découvrir leur motivation à choisir notre commune.

Pour la première rubrique de la série nous avons rencontré quelques unes des familles arrivées récemment à Félines.

La Souchère

C'est l'histoire d'amis de longue date, qui cherchaient un lieu pour vivre près les uns des autres. Il ne s'agit pas de créer une communauté de vie, mais de retrouver l'esprit de "hameau" avec des liens de bon voisinage. Chaque famille a son espace de vie indépendant, tant sur le plan personnel que professionnel. Le voisinage facilite les rencontres entre parents et les jeux collectifs des enfants.

L'ancienne colonie de la Souchère était l'endroit idéal car offrant des possibilités de logements indépendants, de locaux professionnels, un grand espace vert, dans un environnement calme et naturel.

Qui sont-ils ?

Lydie et Arnaud : elle est kinésiologue, lui fabrique des pâtes "Les pâtes de Félines". Lydie a ouvert son cabinet à la Souchère, Arnaud fabrique à la Souchère et vend sur les marchés locaux.

Ludivine et Maël : elle est tatoueuse, lui fabrique la bière "La Féline". Ludivine reçoit dans son cabinet à la Souchère, Maël fabrique à la Souchère et vend sur les marchés et dans les magasins locaux.

Krystèle et Camille : Elle réalise des piercings, lui est loueur de structures pour attractions foraines. Krystèle partage le cabinet de Ludivine, Camille stocke son matériel à la Souchère.

Vincent : il est ingénieur du son et associé à une compagnie de cirque avec laquelle il part régulièrement en tournée.

Que font-ils ?

Ils ont commencé par remettre en état les bâtiments. Ils vont maintenant se consacrer au développement de leurs activités professionnelles et à la poursuite de la restauration des bâtiments.

Six enfants égaient les lieux, partageant leurs jeux et allant à l'école du village. La petite dernière est née à Félines !



Lors du premier confinement, il décida de quitter son département pour une reconversion totale, et surtout pour se rapprocher de la nature, loin du stress des

Sembadel - gare

Pierrick est arrivé ! Il est originaire de Seine-et-Marne où il exerçait son travail de convoyeur de fonds.

Suite à un accident du travail il a été licencié pour inaptitude professionnelle.

grandes villes.

Par l'intermédiaire de sa soeur, dont le mari est propriétaire d'un garage à Chaspuzac, il obtient un poste de magasinier chargé de l'accueil de la clientèle.

Lors de sa recherche immobilière, il a beaucoup aimé le cadre de Félines, la nature, les grands espaces, les balades en forêt, la possibilité de faire un jardin et le charme de sa maison.

En tant qu'ancien éducateur sportif, **Pierrick** serait ravi de faire partie de la famille des bénévoles de Félines et de s'investir dans les différentes associations de la commune.



QUI D' NOUVEAU A FÉLINES ?



Le Genne

Valérie et Laurent sont arrivés en octobre 2018. Ils habitaient depuis 30 ans en Haute-Savoie et souhaitaient changer de lieu pour développer de nouveaux projets.

Ils s'étaient donné un certain nombre de critères : campagne avec proximité de villes, nature, sérénité, grands espaces, possibilité de faire un potager.

Ils ont flashé sur une maison au Genne, et le dynamisme de la vie associative à Félines a achevé de les convaincre.

Qui sont-ils ?

Elle est masseuse bien-être, lui est investisseur financier. Valérie a créé son salon "Icaïma" au Genne, Laurent travaille chez lui.

Que font-ils ?

Ils ont commencé par améliorer et isoler leur habitation. Puis ils ont aménagé le salon de massage pour Valérie. Leur projet ? créer des gîtes pour héberger des vacanciers.

Ajoutons que Valérie et Laurent participent activement à la vie de la Commune. Valérie est conseillère municipale et membre du bureau du Café des Fées. Laurent est Co-président du Comité d'animation de Félines.



Serres

Ils sont 7 nouveaux habitants à Serre. Ils sont 2 couples **Nadine et Diego**, leur fille **Sonia** et son mari **Yoann** ; ces derniers ont 3 enfants (2 ados au collège et 1 en primaire à Félines).

Ils viennent du Vaucluse.

Ils venaient en vacances en Haute-Loire, où ils souhaitaient acheter une résidence secondaire.

Après le licenciement économique de Diego, ils ont décidé de s'installer en résidence principale.

Ils ont passé 2 ans vers Tence pendant leur recherche immobilière.

Ils cherchaient un corps de ferme typique de la Haute-Loire, la nature, un endroit indépendant et ils ont eu un coup de cœur pour Serre.

Ils ont fait rénover leur propriété par les artisans locaux, pour y créer leurs 2 habitations.

Ils ont emménagé en Août 2021.

Nadine et Diego : Elle a élevé ses 3 enfants, lui est passionné par les canaris et projette de créer avec sa fille

Sonia une entreprise en e-commerce d'alimentation et accessoires pour les animaux (oiseaux, chiens, chats, basse-cour).

Sonia et Yoann : Elle gèrera l'e-commerce avec son père, en attendant l'autorisation préfectorale de créer leur boutique physique. Sonia va suivre une formation de "lectrice/correctrice" l'année prochaine, pour pouvoir ensuite exercer à domicile. Yoann est pour le moment en arrêt maladie, en attente de prochaines interventions chirurgicales.



Jennifer et Stéphane

Ils viennent de Picardie et sont installés à Almance depuis Septembre 2018.

Stéphane souhaitait s'installer en Auvergne car ses grands parents paternels sont originaires d'Auvergne.

Jennifer voulait des grands espaces et de la forêt, car originaire d'une cité.

Elle est secrétaire de direction à Blavozy, il est chef d'équipe des services techniques à l'hôpital de Craponne.

Ils ont prospecté dans une zone desservant géographiquement leurs lieux respectifs d'activité, au calme, dans la nature et vue sur la forêt. Les collègues de Stéphane ont vanté Félines, car il y a un bon maire.

Ils ont eu un coup de foudre pour Almance, malgré des conditions défavorables de visite immobilière.

Ils ont installé leur potager et leur poulailler.

Stéphane est conseiller municipal à la mairie de Félines.

Jennifer fédère un groupe dont l'objectif est de réhabiliter l'ancien lavoir du hameau dans le petit patrimoine. A long terme, l'idée est de redynamiser la vie du hameau d'Almance.

Stéphane a transmis sa passion de la Haute-Loire à ses parents et un de ses frères, qui sont, eux aussi, venus s'y installer.

Leur petite fille de 2 ans, est née à Félines !



Aurélie et Yann

Ils viennent de Marseille, **Yann** y est né et a vécu dans les quartiers Nord.

Ils ont souhaité s'installer à la campagne pour vivre leur vie en commun.

La destination 'Haute-Loire' vient du fait que le Papa de Yann résidait vers Saugues et le territoire leur a fait envie.

Aurélie a visité la maison à Almance et l'achat a été décidé en 3h.

La maison typique en pierres, le hameau isolé, le calme,

Marie-Claude et Patrick

Elle vient de Nice, il vient de Marseille et ils sont installés à Almance depuis Mai 2020.

Ils souhaitent un endroit pour vivre leur retraite ensemble.

Ils cherchaient plutôt dans le sud mais ils ont eu un coup de coeur pour la Haute-Loire.

En effet, **Patrick** a un ami dans la région, et venait le voir régulièrement pour des week-ends et des cueillettes de champignons.

C'est un de ces moments auxquels **Marie-Claude** a participé et elle est tombée, elle aussi, amoureuse de la région.

Leur coup de coeur à Almance répond à leurs critères : taille de la maison, proximité de la forêt, calme, nature, rapidité d'accès des commerces, gentillesse des gens.

Ils ont jonglé avec les confinements, et autorisations de déplacements pour l'achat de leur maison et leur déménagement.

Depuis, ils ont commencé à rénover et transformer leur maison : les gros travaux par les artisans locaux et le reste avec leur talent de bricoleurs.

Leur projet est d'apprécier les bons moments et les beaux endroits, et de continuer l'aménagement de leur maison, verger et potager.

la sérénité, la beauté des lieux, la forêt, l'espace, tout a contribué à les séduire.

Aurélie est préparatrice en pharmacie, et effectue des déplacements dans la France entière.

Yann est assistant dans un magasin de fournitures médicales à Craponne.

Ils ont emménagé en Avril 2020.

Depuis qu'ils sont arrivés, Yann apprécie le calme, le climat, la gastronomie et les paysages. Il découvre ou re-découvre la nature et les relations franches et agréables avec les gens (un peu oubliées dans son immeuble marseillais).

Ils ont commencé la rénovation de leur maison, en faisant intervenir des artisans locaux.

Ils souhaitent continuer cette rénovation, toujours avec des artisans locaux.

Passionné de moto, de photos, motivé par le bois qui nous entoure, Yann souhaite s'ancrer plus solidement dans le territoire, en découvrant le bois sous toutes ses formes (les essences de bois, le travail du bois, les balades ...). Très curieux des nouvelles choses, il attend impatiemment Internet à Almance pour découvrir toutes les nouveautés informatiques.

Il a communiqué sa passion de la Haute-loire à un de ses frères, maintenant installé à Allègre.



L'ÉGLISE DE FÉLINES S'EMBELLIT POUR LES FÊTES DE NOËL

Cette année encore, malgré cette période bien sombre pour lui, Georges PERRU n'a pas failli aux coutumes et a souhaité installer sa crèche dans notre église de Félines pour les Fêtes de Noël. Cette crèche composée de santons et de mobiliers provençaux chers à lui, Georges cherche aussi à symboliser les éléments naturels et patrimoniaux que comporte notre Commune. A commencer par la présence de la mousse issue de sous bois en lien avec nos forêts ou encore cette fontaine qui symbolise nos richesses en matière de sources d'eau, nous pouvons apprécier toute la minutie apportée à cette création.

Bien évidemment, la crèche est là pour rappeler le sens religieux des fêtes de Noël, s'agissant avant tout de la fête de la famille, invitant chacune et chacun d'entre nous à faire preuve de solidarité et de partage aux plus vulnérables ou en faisant plaisir. Cette année une messe sera célébrée le jour de Noël dans notre église et cette crèche permettra aussi aux fidèles de pouvoir se recueillir pour fêter dignement la naissance de Jésus. Cette crèche peut être visitée tous les jours de 13h jusqu'à 18h durant toute la période des fêtes. Nous ne pouvons que remercier une nouvelle fois Georges pour son engagement sans faille de mettre à l'honneur notre patrimoine et notre commune.



LES SAMEDIS APRÈS-MIDI À FÉLINES

A la demande de certains habitants, la municipalité souhaite offrir à sa population des loisirs pour le samedi après-midi, pour les enfants, les adolescents et les moins jeunes.

Ce peuvent être des activités sportives, artistiques, conviviales....

Pour coller au mieux aux besoins et envies de chacun, nous sollicitons votre aide.

Un questionnaire est joint à ce bulletin. Nous vous remercions de le remplir et de le retourner, soit en le déposant à la poste, soit en l'envoyant par courrier. Vous pouvez aussi le scanner une fois rempli et l'adresser par mail à : mairie.felines43@orange.fr.



Cinéparc se déplace dans nos villages depuis l'année 2009 et nous offre des projections de qualité, grâce au matériel audiovisuel ambulant dont l'association dispose. Cinéparc s'installe à Félines dans la salle des fêtes pour des projections de film récents, toutes les 3 semaines environ.

Malgré la crise sanitaire, Cinéparc a réussi à nous distraire, en reprenant les projections des films dès que les autorisations gouvernementales l'ont permis.

19 projections ont eu lieu en 2019, 16 en 2020.

Cette année 2021 a eu la chance d'accueillir 19 projections, en incluant les projections pour les scolaires.

Pour mémoire, citons les 12 derniers films projetés à Félines : l'aventure de Marguerite, Belle-fille, Envole moi, Sous les étoiles de Paris, Le discours, Les 2 Alfred, Présidents, Un triomphe, Délicieux.

Tout s'est bien passé, un beau palmarès, avec des histoires et des thèmes différents.

Hélas le taux de fréquentation est plutôt bas. La commune de Félines détient le triste record d'avant-dernière commune dans les classements de fréquentation.

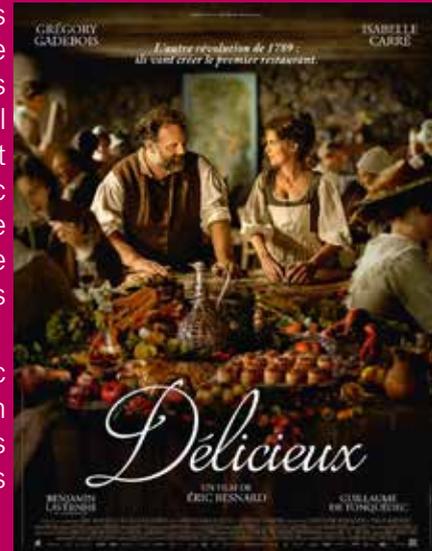
Ainsi, en 2019, 56% des séances avaient moins de 10 spectateurs... En moyenne, la fréquentation a été de 11 personnes en 2019, 12 en 2020 et 2021(jusqu'à ce jour).

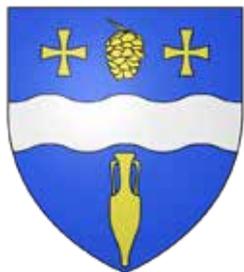
Cela représente pour Cinéparc une recette moyenne de 56€ par séance. Sachant que chaque séance coûte en moyenne 90€, la Mairie a dépensé en 2020 et 2021, environ 2000€ pour payer le déficit et les frais de repas des intervenants.

On peut s'interroger sur le peu d'affluence aux projections malgré l'effort fourni par la municipalité pour distraire ses habitants. D'accord, les sièges sont peu confortables, mais vous pouvez venir avec votre coussin, pour profiter pleinement d'une soirée agréable et conviviale. Et les tarifs sont attractifs : 5.50€ la séance, tarif réduit 3.50€. Carte d'abonnement (10 séances) 42€.

Chaque séance est affichée au bourg, devant l'ancien couvent et à la Mairie. Vous pouvez aussi découvrir les programmes sur le site de Cinéparc : cinéparc.fr, via le site de la Mairie : mairie-felines.fr, et sur la page Facebook

<https://www.facebook.com/MairieDeFelines43160.fr/>





FÉLINES



Commission

communication, tourisme, sport

Philippe Meyzonet

Valérie Monteil

Jean-Jacques Perrin

Benoît Delabarre

Véronique Pierret

Janette Le Mogne

Bulletin municipal : 9ème édition

Comité de rédaction : commission communication

Contributeurs : Valérie Monteil, Benoît Delabarre

Jean-Jacques Perrin, Philippe Meyzonet,

Réalisation graphique et mise en page :

Janette Le Mogne

Photos : Jean-Jacques Perrin

Janette Le Mogne

Edition : Commune de Félines

